



APEL SAINT-JOSEPH LA SALLE PANTIN RENTREE 2022/2023

L'association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre est une équipe de 12 parents bénévoles.

Bureau de l'APEL :

Présidente : Nafissa DEELBAH
Vice-Présidente : Marie ADAO BEKKAYE
Secrétaire : Chérifa CHELBI
Trésorier : Charlie COPIN

Membres du conseil d'administration :

Alexandra LAZAROWICZ	Magda BERTOLOTTI
Fanny PITOT	Virginie BENARBIA
Cyril DESCHARLES	Ralitza DIMTCHEVA PANCHAUD
Zaïa OUDDAK	Rosite SEGOR

L'APEL a la responsabilité de représenter **en total indépendance**, 906 familles adhérentes de la maternelle au lycée et d'accompagner les parents correspondants.

Son conseil d'administration, composé **de 4 parents membres du bureau et de 8 autres parents siégeant au conseil d'administration, tous bénévoles**, a pour mission de représenter les familles, les accompagner et les conseiller si besoin mais aussi de s'investir dans la vie de l'institution en partenariat avec les Chefs d'établissement.

Parce que vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants,

Parce que vous faites partie à part entière de la communauté éducative de Saint Joseph de la Salle,

Parce que nous sommes toujours en quête de parents désireux de s'impliquer dans la vie de l'école,

Nous avons pour vocation de :

- **ACCUEILLIR** les familles, les informer et leur apporter des services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation via le BDIO (Bureau de Documentation et d'Information sur l'Orientation), **L'ICF (Information et conseil aux familles dont la ligne fixe est le : 01 46 90 09 60)** via La plateforme Apel Service réunit une équipe de spécialistes (psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers scolaires, etc) pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.
- **REPRESENTER** l'ensemble des parents d'élèves par une participation au sein de l'établissement (journée portes ouvertes, conseils d'administration de l'OGEC, conseils



d'Établissement, conseils de discipline, commissions d'appel, parents correspondants aux conseils de classe) mais aussi auprès des instances de l'enseignement catholique (OGEC).

- **ANIMER** par une participation active aux événements qui peuvent se dérouler tout au long de l'année (organisation de manifestations : marché de Noël, loto annuel, Battle of Chorals, fête de fin d'année, animation pédagogique, conférences, BDIO, etc.) et par une participation constructive au projet de l'établissement pour le bien-être des enfants.

VOUS VOULEZ VOUS INVESTIR ! REJOIGNEZ-NOUS !

L'**APEL** a pour vocation de créer le lien entre tous les parents et l'établissement. A ce titre, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous **contacter** et à nous transmettre vos idées :

Pour nous contacter :

Par mail : apel@lasallepantin.fr

L'APEL communique aussi par le biais de NEXINET, le réseau intranet de l'association. Vous recevrez un mail vous invitant à renseigner votre profil afin d'y accéder fin octobre.

Adresse utile : <http://www.apel.fr/>

<https://www.facebook.com/apelpantin/?ti=as>

PARENTS CORRESPONDANTS

Si vous souhaitez vous impliquer et être associé(e) à la vie de l'établissement scolaire de votre enfant, **adressez - nous votre candidature par mail à apel@lasallepantin.fr ou en remettant ce flyer à Mme Cruz en précisant les informations ci-dessous :**

Nom & Prénom du parent correspondant :

Mail :

Portable :

Nom & Prénom du ou des enfant(s) :

Classe :

Je souhaite être parent correspondant de la classe de mon enfant (cocher la case)

ET SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ET VOUS INVESTIR DANS NOTRE ASSOCIATION, NOUS VOUS INVITONS A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE (SUR CONVOCATION VIA ECOLE DIRECTE)

LE MARDI 18 OCTOBRE 2022 A 19H EN SALLE JBS – PRESENTIEL

APEL - 12 Avenue du 8 mai 1945 - 93500 PANTIN apel@lasallepantin.fr

PROJETS SOUTENUS PAR L'APEL 2021/2022

Voici les manifestations et projets que nous avons porté et soutenu tout au long de cette année en lien avec l'équipe enseignante et les chefs d'établissement

Projet Cirque CE2 Azur & Corail, Philharmonie GS Libellule, Silence ! On lit CP au CM2, Marché de l'Avent, Mont Saint-Michel 5ème/UPE2A, Projet Egalité H/F, Accrobranches PS/GS, Tournoi de foot, Sortie Jablines Terminales, Bal fin d'année Terminales, Parc Disney Seconde et élèves de Première, Sortie Tour Eiffel SEGPA/ULIS, Livres - Histoire de ma famille, exposition Machu Picchu classe de Seconde, Stage PARKOURS août 2022, etc...

- **Achats des fournitures scolaires pour la rentrée** : Le partenariat avec RENTREE DISCOUNT est assuré par l'établissement qui vous communiquera à l'aide de la circulaire de rentrée, un identifiant à renseigner sur le site : <https://www.rentreediscount.com/LISTES-SCOLAIRES.html>



Pour information, le magasin TOP OFFICE à Bondy propose 10% aux adhérents de l'APEL sur présentation d'un justificatif de scolarité.

174 Avenue Gallieni, 93140 Bondy

Téléphone : 01 41 55 22 22

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Bonne rentrée à Saint-Joseph La Salle !

P.J : Charte du parent correspondant



CHARTRE DU PARENT CORRESPONDANT – SAINT-JOSEPH LA SALLE PANTIN

Légitimité

Parent d'élève, il est nommé après s'être porté volontaire auprès de l'APEL et en concertation avec le chef d'établissement pour une année scolaire.

Il adhère au projet éducatif de l'établissement.

Il devra posséder des qualités relationnelles qui lui permettent de créer du lien entre les parents, l'équipe éducative et l'APEL afin de remplir sa mission.

Il est nécessairement détenteur de l'autorité parentale.

Mission

Le parent correspondant :

- représente tous les parents, dans leur diversité : il est leur porte-parole ;
- assure le lien avec l'équipe éducative (professeur des écoles pour le primaire, professeur principal pour le secondaire) et avec les élèves délégués via des réunions ou points trimestriels.
- est médiateur en cas de difficulté.

Dans le premier degré, il aide à l'organisation des sorties et activités périscolaires (pour trouver des accompagnateurs, etc.).

Dans le second degré, il siège aux trois conseils de classe dans leur intégralité mais devra sortir quand sera abordé le cas de son enfant.

Il a une voix consultative et non délibérative.

Tout enregistrement des échanges lors du conseil de classe est strictement interdit.

Le compte-rendu devra être validé par le professeur principal et par l'APEL avant envoi aux parents.

Rôle

Que ce soit dans le premier ou le second degré, le parent-correspondant a un rôle de :

Porte-parole : il fait remonter les questions et facilite la circulation de l'information entre les parents, le professeur des écoles, le professeur principal, le Responsable de Vie Scolaire, le président APEL, etc.

- Médiateur : à la demande de parents ou d'un membre de l'équipe éducative, il intervient lorsqu'il y a une difficulté à régler, un conflit à apaiser. Se montrer bienveillant face à une situation complexe, être force de proposition en ayant toujours en tête l'intérêt de l'enfant.



- Lien entre les familles et l'APEL : il informe l'APEL de toute question appelant une action éducative plus large ou plus concertée ; il informe ou aiguille les parents vers les personnes ou les services des APEL susceptibles de répondre à leurs besoins d'informations spécifiques. Être un élément de cohésion pour la communauté éducative
- Acteur : selon les niveaux et les besoins, et en lien avec l'équipe pédagogique et l'APEL, le parent correspondant de classe peut collaborer à l'organisation d'une activité.

Engagement

Le parent correspondant s'engage à :

- Représenter l'ensemble des parents de la classe
- Établir des liens avec les parents d'une classe et l'équipe éducative au moyen d'adresses email, feuille de liaison ou tout support pouvant faciliter la communication
- Suivre la formation proposée par l'APEL
- Agir au service des enfants et des parents. L'intérêt de l'enfant étant toujours prépondérant
- Respecter les personnes : enfants, parents, enseignants, etc...
- Se montrer discret et respecter la confidentialité de ce qui peut lui être confié (propos, documents)
- Se rendre disponible pour assurer sa mission
- Effectuer sa mission en lien avec le président APEL et lui rendre compte de son activité en le mettant en copie des échanges
- Respecter la présente charte
- L'APEL et l'établissement s'engagent à l'aider dans sa mission (formations, réunions, partages d'information avec le professeur principal, etc...)

En cas de non-respect de cette charte par le parent correspondant de classe, après entretien avec le président de l'APEL et le chef d'établissement, il pourra être mis fin à ses fonctions (cf. doc de référence).

A Le

Le chef d'établissement
.....

Signature

Le(a) président(e) APEL

Signature

Le parent correspondant de classe de

Signature